

# Soutenons Julien PAULIAC

## Secrétaire Général UD CGT 63



Julien est convoqué au tribunal correctionnel pour avoir, en tant que Secrétaire Général de l'UD Cgt 63, « organisé une manifestation sur la voie publique ayant été interdite dans les conditions fixées par la loi », au péage de Gerzat, lors des mobilisations contre la loi travail XXL, le 8 juillet 2017.

**Accusation inique.**

**Lundi 5 novembre 2018,  
9h devant l'AIA Clermont  
12h au tribunal correctionnel  
Clermont-Ferrand  
Début de l'audience à 14h**

Julien est ouvrier de l'État à l'AIA ; son syndicat appelle l'ensemble des salarié-e-s à la mobilisation et à la grève, en soutien à notre Camarade.

**Lundi de la rentrée 5 novembre 2018**

**Rendez-vous dès 9h devant l'AIA, 161 avenue du Brézet à Clermont-Ferrand.**

**Rendez-vous place de l'Étoile à Clermont, de midi à 14h, début de l'audience.**

Encore une fois, l'ambition est de « *Casser du militant* » et ici son premier responsable départemental ; « occuper » nos forces militantes à devoir affronter la justice, forces qui ont pourtant fort à faire sur le terrain social partout en France...

La répression syndicale est un des moyens patronaux et politiques privilégiés pour freiner le développement du syndicalisme et créer la peur de s'engager, de résister et de lutter.

À la CGT nous ne lâcherons jamais rien. Nous ne lâcherons jamais Julien, ni aucun-e militant-e syndical-e, ni les millions de salarié-e-s qui donnent leur confiance à la CGT.

